

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents :** LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance :** M GOMAS Kevin

**2026 - 25 - Subventions aux associations 2026**

*Rapporteur : Bérenger LE NEGARET*

Les commissions vie associative et finances se sont réunies le 22 avril pour examiner les demandes de subventions des associations.

Il est proposé-cette année de revaloriser les critères à hauteur de + 2 % afin de continuer à soutenir la vie associative de la commune. Les critères retenus visent à récompenser le dynamisme des associations.

Le montant prévisionnel voté au budget primitif 2026 s'élève à 27 000 €.

Il est proposé au conseil d'attribuer un montant total de 18 407.53 € cette année réparti entre les associations de la façon indiquée dans le tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2026
<b>Associations communales</b>	
USP Foot	2 238.85 €
USP Hand	843.74 €
USP Cyclos	551.68 €

Tennis Club Plouisyen	749.35 €
Armor Tennis Akademi	677.50 €
Pétanque club du pays de Guingamp	493.93 €
Amicale Laïque	869.77 €
Coopérative Ecoles Elémentaire et Maternelle	3 805.11 €
FNACA	789.73 €
Gym Renfo	526.59 €
Plouisy Actions	829.75 €
Plouisy Rando	572.29 €
Yakatao	333.04 €
Comité d'Animation	612.31 €
Foyer de vie Park Nevez	543.61 €
Club des chasseurs	789.73 €
Alimentation culturelle	258.66 €
	<b>15 485.64 €</b>

<b>Associations sportives extérieures</b>	
Atelier Chorégraphique - Ecole de Danse de Pabu	67.75 €
Amicale Laïque de Ploumagoar - Danse et Fitness	121.95 €
Bégard VTT Gwerun	27.10 €
Club d'escalade Armor Argoat	13.55 €
Skol Gouren Louergad	13.55 €
Trégor Goëlo Athlétisme (entente) Guingamp	121.95 €
Twirling Club de Grâce	94.85 €
Armor Basket Ball - Pabu	81.30 €
Dojo Bro Dreger - club de judo	203.25 €
UNSS Albert Camus	En attente
Roller skating Guingamp	94.85 €
Bulle d'eau Guingamp	40.65 €
Badminton Guingamp	149.05 €
Club nageurs guingampais	67.75 €
Guingamp Volley ball	27.10 €
Roc'h n Bloc	13.55 €
Les Kop'Cinelles	27.10 €
	<b>1 165.30 €</b>

<b>Associations culturelles extérieures</b>	
Les Amis de la Résistance	76.00 €
	<b>76.00 €</b>

<b>Etablissements de formation</b>	
------------------------------------	--

Collège Albert Camus - Foyer socio-éducatif de Grâces	367.20 €
Centre de formation – Maison Familiale Rurale de Plérin	61.20 €
Foyer socio-éducatif du collège de Belle Isle en Terre	61.20 €
	<b>489.60 €</b>

<b>Associations à caractère social</b>	
ADAPEI	198.00 €
Appel détresse Grâces	76.50 €
Association des Côtes d'Armor Leucémie Espoir 22	76.50 €
Donneurs de Sang de Guingamp (amicale)	76.50 €
France ADOT	76.50 €
Secours populaire	76.50 €
Restos du cœur	76.50 €
Secours catholique	76.50 €
Solidarité Paysanne 22-35-56 (Association)	76.50 €
Ligue contre le cancer	76.50 €
Association KATCHICHE	76.50 €
	<b>963.00 €</b>

<b>Associations diverses</b>	
Protection civile Côtes d'Armor	76.00 €
Association Prévention Routière – comité 22	76.00 €
RKB – Radio Kreiz Breizh	76.00 €
	<b>228.00 €</b>



<b>Total général des subventions soumis au vote du CM :</b>	<b>18 407.54 €</b>
---	--------------------

**Vu le code général des collectivités territoriales,**  
**Vu la délibération 2026-16 du conseil municipal du 25 février 2026, portant adoption du budget primitif de la Commune pour l'exercice 2026,**  
**Vu l'avis des commissions vie associative et finances du 22 avril 2026,**


**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à une voix contre (Nathalie CRENN) et 18 voix pour : FIXE pour 2026 les subventions allouées comme proposées ci-dessus pour un total de 18 407.54 €.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
 Bérenger LE NEGARET

Le secrétaire de séance,  
 Kevin GOMAS



-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

<b>2026 - 26 - Convention pour la restauration de l'ALSH 2026 avec SIRESCOL</b>
---

*Rapporteur : Clarisse PINEL*

Le Centre de Loisirs sans Hébergement (ALSH) sera ouvert cette année du lundi 06 juillet au vendredi 14 août 2026.

Comme les années précédentes, le Syndicat Intercommunal de Restauration Collective des communes d'Etables sur mer, Guingamp, Lanvollon, Yvias, Kerfot, Quemper-Guézennec et Pontrieux (SIRESCOL) basé à Lanvollon peut fournir des repas préparés à l'avance. Les repas seront livrés en liaison froide et seront réchauffés sur place.

Le prix d'un repas est fixé à 4.01 € TTC sans le pain.

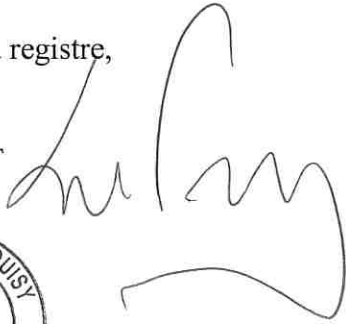
Il convient d'approuver la convention entre le SIRESCOL et la commune et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

- **EMET un avis favorable au projet de contrat de fourniture de repas avec le syndicat SIRESCOL,**
- **AUTORISE le Maire à signer cette convention.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance  
Kevin GOMAS



-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Béranger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Béranger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

**2026 – 27 - Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS**

*Rapporteur : Nathalie MOTTE*

En application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Il est proposé de fixer à 10 le nombre des membres du CCAS.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité DECIDE de fixer à 10 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le Maire.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS

-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Béranger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Béranger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

<b>2026 – 028 Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS</b>
---

*Rapporteur : Nathalie MOTTE*

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Le Maire est président de droit du CCAS et ne peut être élu sur une liste.

La précédente délibération du conseil municipal a décidé de fixer à 5 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Sont candidats :

- Nathalie MOTTE
- Morgane AUGRE
- Anthony MOISAN
- Gael GUYON
- Aurélie LE SAOUT

Monsieur le Maire demande si quelqu'un s'oppose à ce que le vote ne soit pas fait à bulletin secret.

Aucun conseiller ne s'étant opposé, le conseil municipal procède à l'élection des membres du conseil d'administration du CCAS.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

- **PROCLAME membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**
  - o **Nathalie MOTTE**
  - o **Morgane AUGRE**
  - o **Anthony MOISAN**
  - o **Gael GUYON**
  - o **Auréli LE SAOUT**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS

-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

<b>2026- 29 - Désignation des représentants au Syndicat départemental d'Energie des Côtes d'Armor</b>
---

*Rapporteur Bérenger LE NEGARET*

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la nomination d'un représentant et d'un suppléant au Syndicat Départemental d'Energie 22.

Monsieur le Maire propose les candidatures de Mesdames Blandine RAMAIN titulaire et Laurence LE PESSOT suppléante.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 9/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,*

*Vu le nombre de délégués à désigner par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,*

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

- **DESIGNE :**

**Déleguée titulaire : Blandine RAMAIN**

**Déleguée suppléante : Laurence LE PESSOT**

- **AUTORISE Monsieur Le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Kevin GOMAS', written in a cursive style.

-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

<b>2026 - 30 - Désignation du représentant à l'association Accompagnements et Soins A Domicile – Argoat (ASAD – ARGOAT)</b>
---

*Rapporteur Bérenger LE NEGARET*

L'association Asad Argoat oeuvre depuis 1978 dans le champ de l'accompagnement à domicile, en direction des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et, plus largement, de toute personne fragilisée par une perte d'autonomie.

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, l'allongement de la durée de vie et l'augmentation des situations de dépendance, les enjeux liés à l'accompagnement à domicile sont devenus majeurs. Ils concernent directement les communes. Elles sont en première ligne pour répondre aux attentes des citoyens en matière de solidarité, de maintien du lien social et de prévention de l'isolement. De même, l'inclusion des personnes en situation de handicap constitue un défi collectif, nécessitant une mobilisation coordonnée des acteurs publics et associatifs afin de garantir un accompagnement adapté, accessible et respectueux des droits de chacun.

L'association Asad Argoat s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire. À ce titre, elle se distingue fondamentalement d'une entreprise privée marchande : la finalité première n'est pas la recherche de profit, mais bien l'utilité sociale.

La gouvernance repose sur des principes démocratiques et participatifs, favorisant l'implication des parties prenantes, notamment les collectivités territoriales.

L'assemblée générale de l'ASAD ARGOAT intègre un collège de représentants des communes du territoire d'intervention. Cette organisation garantit un ancrage local fort et permet de co-construire, avec les élus, des réponses adaptées aux besoins spécifiques des habitants.

Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Nathalie MOTTE titulaire et Mireille LE PESSOT suppléante.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

- **DESIGNE** pour représenter la commune au sein de l'association ASAD ARGOAT :
  - **Madame Nathalie MOTTE titulaire**
  - **Madame Mireille LE PESSOT suppléante.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Kevin GOMAS', written in a cursive style.

-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

**2026 – 31 - Désignation du représentant au conseil de vie sociale à l'EHPAD la maison des collines**

*Rapporteur Bérenger LE NEGARET*

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la désignation du représentant au conseil de la vie sociale à la maison de la colline EHPAD.


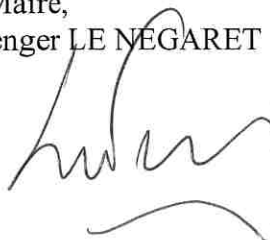
Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Nathalie MOTTE.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

- **DESIGNE pour représenter la commune au conseil de vie sociale à l'EHPAD la maison des collines Madame Nathalie MOTTE.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS



-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

**2026 – 32 - Désignation du représentant auprès de Guingamp Habitat**

*Rapporteur Bérenger LE NEGARET*

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la désignation du représentant auprès de Guingamp habitat.

Guingamp Habitat est géré par un conseil d'administration constitué d'élus locaux et de personnes qualifiées.


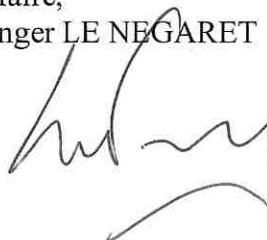
Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Nathalie MOTTE titulaire et Madame Mireille LE PESSOT suppléante.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

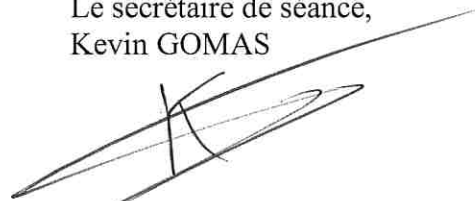
- **DESIGNE pour représenter la commune auprès de Guingamp Habitat**
  - o **Madame Nathalie MOTTE titulaire**
  - o **Madame Mireille LE PESSOT suppléante.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS



-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

**2026- 33 - Désignation des représentants au Comité National d'Action Sociale - CNAS**

*Rapporteur Bérenger LE NEGARET*

Les agents de la commune bénéficient par le biais du CNAS d'un large éventail de prestations qui concourt à améliorer le quotidien et l'épanouissement personnel.

Toutes les instances du CNAS siègent pour une durée de 6 ans à la suite du renouvellement des conseils municipaux. Et conformément à l'organisation paritaire de notre association, le conseil est invité à procéder à la désignation du représentant élu auprès des instances du CNAS.

Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Mireille LE PESSOT représentant des élus.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité**

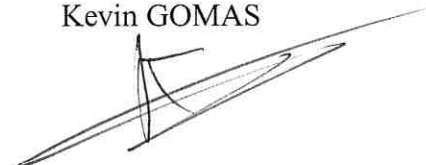
- **DESIGNE pour représenter la commune au Comité National d'Action Sociale Madame Mireille LE PESSOT représentante élu.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS



-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

**2026 -34 - Désignation du représentant au lycée Kernilien**

*Rapporteur Bérenger LE NEGARET*

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la désignation du représentant au lycée Kernilien.

M le Maire propose la candidature de Madame Laurence LE PESSOT titulaire et Madame Clarisse PINEL suppléante.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

- **DESIGNE pour représenter la commune au conseil d'administration du lycée Kernilien Madame Laurence LE PESSOT titulaire et Madame Clarisse PINEL suppléante.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS

-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

**2026 – 35 - Désignation du représentant à l'association Camellia**

*Rapporteur : Bérenger LE NEGARET*

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la désignation du représentant au conseil d'administration de l'association Camellia du pays de Guingamp.

Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Mireille LE PESSOT.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

- **DESIGNE pour représenter la commune à l'association Camellia Madame Mireille LE PESSOT.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Kevin GOMAS', written in a cursive style.

-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

<b>2026 – 36 - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres</b>
---

*Rapporteur : Bérenger LE NEGARET*

Les articles L 1414-2 et L 1411-5 du Code Général des Collectivités territoriales prévoient que la Commission Communale d'Appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein des membres du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Toutefois, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire

- Mathieu TREMEL
- Romain GREZE
- Anthony MOISAN.

Sont candidats au poste de suppléants

- Morgane AUGRE

- Frédéric LE BONNIEC
- Kevin GOMAS

Le conseil municipal procède à l'élection des membres Commission d'Appel d'Offres, titulaires, et suppléants.

*Vu l'article 22 du Code des marchés publics,  
Vu les articles L1414-2 et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ELIT à l'unanimité :**

- Mathieu TREMEL
- Romain GREZE
- Anthony MOISAN.

**en tant que membres titulaires pour siéger à Commission d'Appel d'offres,**

- Morgane AUGRE
- Frédéric LE BONNIEC
- Kevin GOMAS

**en tant que membres suppléants pour siéger à Commission d'Appel d'offres.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS

-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents** : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance** : M GOMAS Kevin

**2026- 37 - Nomination du correspondant défense**

*Rapporteur Bérenger LE NEGARET*

Dans le cadre de la professionnalisation des armées et de la suspension de la circonscription, il est demandé à chaque conseil municipal de désigner un correspondant défense.

Son rôle est d'être l'interlocuteur local de la Préfecture et des armées pour les questions intéressant la défense nationale telles que le recensement, les personnels de réserve, les journées d'appel de préparation à la défense pour les jeunes et les liaisons avec l'institution militaire

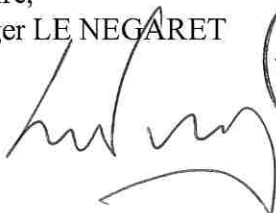
Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Mathieu TREMEL.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

- **NOMME correspondant défense Monsieur Mathieu TREMEL.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS



-----  
**Commune de PLOUISY**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**Réunion du 5 mai 2026**

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

**Membres présents :** LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

**Secrétaire de séance :** M GOMAS Kevin

**2026 – 38 - Nomination du correspondant sécurité routière**

*Rapporteur Bérenger LE NEGARET*

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la nomination du correspondant sécurité routière

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Anthony MOISAN.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

- **NOMME correspondant sécurité routière Monsieur Anthony MOISAN.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Bérenger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,  
Kevin GOMAS

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned above the printed name of the secretary.